Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LES FILLES DE SIZUN – Constitution de société

Référence : L030085

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 7 mars 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 24/02/2025 il a été constitué une SCI dénommée: LES FILLES DE SIZUN Siège social: 6, pont augan 56150 BAUD Capital: 1.000 € Objet: – L'acquisition, l'administration et la gestion par location, mise à disposition des Associés ou tout autre moyen de tous immeubles, bien immobiliers, parts de Sociétés Civiles Immobilières, terrains, terrains à bâtir, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation sous forme de vente, échange ou apport en Société de tout ou partie des biens composant l'actif social devenus inutiles à la Société, dans la mesure où ces actes ne constituent pas des actes de commerce, – L'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous instruments financiers, côtés en bourse ou non côtés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale, – Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Gérant: Mme LEON Catherine 16, rue de l'argoat 29450 SIZUN Gérant: Mme COLOMBET Céline 16, rue de l'argoat 29450 SIZUN Cession des parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par l'unanimité des associés lors d'une décision collective extraordinaire. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LORIENT

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE